



Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale
19 janvier 2015
Français
Original: anglais

Conseil du commerce et du développement
Commission de l'investissement, des entreprises et du développement
Réunion d'experts pluriannuelle sur l'investissement, l'innovation
et l'entrepreneuriat pour le renforcement des capacités productives
et un développement durable
Troisième session
Genève, 30 et 31 mars 2015
Point 2 de l'ordre du jour provisoire
Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

Ordre du jour provisoire annoté

I. Ordre du jour provisoire

1. Élection du bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. L'entrepreneuriat au service du renforcement des capacités productives.
4. Adoption du rapport de la réunion.

II. Annotations

Point 1

Élection du bureau

1. Les experts sont invités à élire un président et vice-président-rapporteur.

Point 2

Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

2. L'ordre du jour provisoire de la réunion figure dans la section I ci-dessus.
Un programme détaillé sera disponible avant la réunion.

Documentation

TD/B/C.II/MEM.4/7

Ordre du jour provisoire annoté

GE.15-00648 (F) 300115 300115



* 1 5 0 0 6 4 8 *

Merci de recycler



Point 3

L'entrepreneuriat au service du renforcement des capacités productives

3. Comme l'a indiqué le Conseil du commerce et du développement pendant sa cinquante-sixième réunion directive, la troisième session de la Réunion d'experts pluriannuelle sur l'investissement, l'innovation et l'entrepreneuriat pour le renforcement des capacités productives et un développement durable traitera des divers aspects techniques du Cadre directeur pour «l'entrepreneuriat de la CNUCED et analysera le lien qui existe entre entrepreneuriat et capacités productives. En s'appuyant sur une évaluation des capacités actuelles des pays en développement, elle examinera la situation dans chaque domaine du Cadre, à savoir les stratégies nationales en matière d'entrepreneuriat et les feuilles de route pour la politique d'entrepreneuriat, ainsi que leur suivi et leur évaluation, et la dimension régionale du Cadre (Mandat de Doha, par. 65 a), g) et m))»¹.

4. Afin de faciliter les débats, le secrétariat de la CNUCED a établi une note thématique intitulée «L'entrepreneuriat au service du renforcement des capacités productives». Il y étudie les relations entre l'entrepreneuriat et le renforcement des capacités productives dans les pays en développement, en mettant en lumière le rôle que l'entrepreneuriat joue dans la création d'emplois et l'intégration des groupes défavorisés, notamment des pauvres, des femmes et des jeunes. Afin d'optimiser l'impact positif de la promotion de l'entrepreneuriat sur le renforcement des capacités productives, les principaux acteurs du secteur public, du secteur privé et de la société civile doivent collaborer, comme en témoigne l'application du Cadre directeur pour l'entrepreneuriat dans plusieurs pays. Le secrétariat examine aussi dans cette note les moyens d'accroître les capacités productives locales en promouvant l'entrepreneuriat dans des chaînes de valeur équitables et durables. Il fait valoir que l'intégration de microentreprises et de petites et moyennes entreprises dans les chaînes de valeur régionales et mondiales passe par l'élaboration de programmes et d'initiatives visant à améliorer les compétences et par l'adoption de mesures dans des domaines clés tels que l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes, l'entrepreneuriat écologique et l'entrepreneuriat social.

5. Même si les politiques et pratiques en vigueur dans les pays développés constitueront des exemples, les experts se concentreront surtout sur les stratégies et programmes à mettre en œuvre dans les pays en développement et les pays en transition. L'objet de la réunion est de promouvoir l'entrepreneuriat au service du renforcement des capacités productives et du développement durable. Les experts donneront une vue d'ensemble et feront part des bonnes pratiques relatives à l'entrepreneuriat et au renforcement des capacités productives qui peuvent aider les décideurs à élaborer et à mettre en œuvre les politiques nationales y relatives. Ils examineront les problèmes auxquels se heurtent les institutions chargées du développement sur le plan de la pratique et de la mise en œuvre dans les pays en développement, afin de contribuer à un développement fondé sur l'entrepreneuriat et les capacités productives. Dans cette optique, ils mettront à profit les enseignements tirés des projets d'assistance technique et des travaux de recherche et d'analyse que la CNUCED a menés dans ces domaines.

Documentation

TD/B/C.II/MEM.4/8

L'entrepreneuriat au service du renforcement des capacités productives

¹ TD/B/EX(56)/2/Add.1, par. 4.

Point 4

Adoption du rapport de la réunion

6. Le rapport de la réunion sera soumis à la Commission de l'investissement, des entreprises et du développement à sa prochaine session. Les participants voudront sans doute autoriser le Rapporteur à établir, sous l'autorité du Président, le rapport final après la clôture de la réunion.

Contribution des experts

Les experts désignés par les États membres sont invités à soumettre de brèves communications (environ cinq pages) en tant que contribution aux travaux de la réunion. Ces communications, qui s'appuieront sur l'expérience du secteur public et du secteur privé, seront distribuées aux participants sous la forme et dans la langue dans lesquelles elles auront été reçues.

Les experts sont priés de soumettre leur communication avant le 7 mars 2015 à M^{me} Fulvia Farinelli, Service des entreprises, Division de l'investissement et des entreprises, CNUCED, Palais des Nations, CH-1211, Genève 10 (Suisse); télécopieur: 41 22 917 0122; courriel: fulvia.farinelli@unctad.org.